

Gels et solutions hydroalcooliques

Nos recommandations pour garantir leur efficacité

Vérifier la présence d'une de ces mentions

- Virucide (selon la norme EN 14476)
- Solution hydroalcoolique recommandée par l'OMS pour l'antisepsie des mains
- Gel hydroalcoolique pour l'antisepsie des mains (arrêté dérogatoire)

Privilégier une concentration en alcool > 65%

Pour compenser l'éventuelle diminution de la concentration en alcool au cours du temps, privilégiez les gels & solutions avec au moins 65 % d'alcool.

Nettoyer le contenant

En cas de réutilisation, nettoyez-le à l'eau et au savon avant de le remplir.

Refermer le contenant

Pensez à bien refermer le contenant et à ne pas dépasser la date limite d'utilisation.

